



CDDH(2021)OJ1Annoté  
17/10/2022

## COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME

### CDDH

#### 94<sup>e</sup> réunion

15–18 juin 2021, y compris le Séminaire *Pluricourts* (15 juin 2021)

Réunion virtuelle via KUDO

#### Projet d'ordre du jour annoté et d'ordre des travaux

Sous réserve des modifications  
pouvant être introduites par le Bureau  
lors de sa 105<sup>e</sup> réunion, 27-28 mai 2021

Le projet d'ordre du jour annoté et les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur le site

[www.coe.int/cddh](http://www.coe.int/cddh)

E-Mail: [DGI-CDDH@coe.int](mailto:DGI-CDDH@coe.int)

## PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

de la 94<sup>e</sup> réunion du CDDH (16–18 juin 2021)

<b>POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX</b>	
<i>Le Président du CDDH, M. Morten RUUD (Norvège) ouvrira la réunion et invitera le CDDH à adopter l'ordre du jour et l'ordre des travaux.</i>	
<a href="#">CDDH(2020)R93</a>	Rapport de la 93 <sup>e</sup> réunion du CDDH (14-16 décembre 2020)
<a href="#">CDDH-BU(2021)R105</a>	Rapport de la 105 <sup>e</sup> réunion du Bureau (27 – 28 mai 2021)
<b>POINT 2 : RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE</b>	
<i>Le Secrétariat présentera les textes approuvés par le CDDH par procédure écrite depuis sa dernière réunion puis envoyés au Secrétariat du Comité des Ministres<sup>1</sup>.</i>	
<a href="#">CDDH(2021)02</a>	Commentaires adoptés par le CDDH après sa 93 <sup>e</sup> réunion (14-16 décembre 2020)
<b>POINT 3 : TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE LA CONVENTION</b>	
<b>3.1 Suivi de la Déclaration d'Interlaken</b>	
<i>Le CDDH est invité à échanger des vues sur les décisions adoptées par Comité des Ministres lors de la session ministérielle du ... juin 2021 concernant les suites à donner au processus d'Interlaken.</i>	
	<a href="#">Décisions du Comité des Ministres – « Garantir l'efficacité continue du système de la Convention européenne des droits de l'homme : évaluation du processus d'Interlaken et prochaines étapes »</a> (21 mai 2021)
	<a href="#">Contribution du CDDH à l'évaluation prévue par la Déclaration d'Interlaken</a>
<b>3.2 Groupe de négociation ad hoc du CDDH sur l'adhésion de l'UE à la CEDH (« Groupe 47+1 »)</b>	
<i>La Présidente du « Groupe 47+1 », Mme Tonje MEINICH (Norvège) présentera les conclusions de la 8<sup>e</sup> (2-4 février 2021) et de la 9<sup>e</sup> (23-25 mars 2021) réunion du Groupe ainsi que l'organisation de ses travaux futurs.</i>	
<a href="#">47+1(2021)R8</a>	Rapport de la 8 <sup>e</sup> réunion du « Groupe 47+1 » (2 – 4 février 2021)

<sup>1</sup> Dans ce but, le Bureau sera invité, lors de sa réunion de mai 2021, à échanger des vues sur les projets de commentaires préparés par le secrétariat (voir CDDH (2021)02 portant sur les cinq Recommandations suivantes : 2180(2020) - « Les conséquences de la pandémie de covid-19 sur les droits de l'homme et l'État de droit » ; 2182(2020) - « Justice par algorithme – Le rôle de l'intelligence artificielle dans les systèmes de police et de justice pénale » ; 2183(2020) - « Prévenir les discriminations résultant de l'utilisation de l'intelligence artificielle » ; 2185(2020) - « Intelligence artificielle et santé: défis médicaux, juridiques et éthiques à venir » ; 2190(2020) - « Une tutelle efficace pour les enfants migrants non accompagnés et séparés »).

<a href="#">47+1(2021)R9</a>	Rapport de la 9 <sup>e</sup> réunion du « Groupe 47+1 » (23 – 25 mars 2021)
<b>3.3 Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (DH-SYSC-IV)</b>	
<i>Le Président du DH-SYSC-IV, M. Alain CHABLAIS (Suisse) informera le CDDH sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de rédaction pendant et après sa 3<sup>e</sup> réunion (14 – 16 avril 2021). Le CDDH sera invité à procéder à une discussion sur la suite des travaux du DH-SYSC-IV.</i>	
<i>Le Président du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC), M. Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne) informera sur les résultats de la Conférence d'experts de haut niveau sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques qui s'est tenue les 12 – 13 avril 2021 sous les auspices de la Présidence allemande du Comité des Ministres.</i>	
<a href="#">DH-SYSC-IV(2021)R3</a>	Rapport de la 3 <sup>e</sup> réunion du DH-SYSC-IV (14 – 16 avril 2021)
<b>3.4 Groupe de rédaction sur le renforcement de la mise en œuvre au niveau national du système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-V)</b>	
<i>Le Président du DH-SYSC-V, M. Vít Alexander SCHORM (République tchèque) présentera les conclusions de la 2<sup>e</sup> réunion du Groupe (29 – 31 mars 2021). Le CDDH sera invité à adopter le <i>Projet de Recommandation CM/Rec(2021)... du Comité des Ministres aux États membres sur la publication et la diffusion de la Convention européenne des droits de l'homme, de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres textes pertinents</i>. Le CDDH sera invité à procéder à un échange de vues sur le Séminaire « <i>Mise en œuvre effective de la Convention européenne des droits de l'homme – améliorer le dialogue et la coordination au niveau national</i> » qui se tiendra le 15 juin 2021 (voir le projet de Programme à l'<i>Annexe I</i> ci-après).</i>	
<a href="#">DH-SYSC-V(2021)R2</a>	Rapport de la 2 <sup>e</sup> réunion du DH-SYSC-V (29 – 31 mars 2021)
<a href="#">CDDH(2021)10Rev2</a>	Projet de Recommandation CM/Rec(2021)... du Comité des Ministres aux États membres sur la publication et la diffusion de la Convention européenne des droits de l'homme, de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres textes pertinents
<a href="#">CDDH(2021)11</a>	Compilation des commentaires reçus sur le projet de Recommandation CM/Rec(2021)... du Comité des Ministres aux États membres sur la publication et la diffusion de la Convention européenne des droits de l'homme, de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres textes pertinents
<a href="#">CDDH(2021)09</a>	Programme du Séminaire « <i>Mise en œuvre effective de la Convention européenne des droits de l'homme – améliorer le dialogue et la coordination au niveau national</i> »

**POINT 4 : ENVIRONNEMENT ET DROITS DE L'HOMME**

*La Présidente du CDDH-ENV, Mme Kristīne LĪCIS (Lettonie) informera le CDDH sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement pendant et après sa 1<sup>ère</sup> réunion (28-30 avril 2021). Le CDDH sera invité à procéder à une discussion sur les travaux du CDDH-ENV et sur les résultats de l'Atelier sur l'environnement, les droits de l'homme et les entreprises qui s'est tenu le 27 avril 2021 sous les auspices de la Présidence allemande du Comité des Ministres.*

[CDDH-ENV\(2021\)R1](#)

Rapport de la 1<sup>ère</sup> réunion du CDDH-ENV (28 – 30 avril 2021)

[CDDH-ENV\(2021\)R1\\_AddendumRev](#)

Projet de Manuel sur les droits de l'homme et l'environnement - 3<sup>ème</sup> édition "Principles emerging from the case-law of the European Court of Human Rights and from the conclusions and decisions of the European Committee on Social Rights"

[CDDH-ENV\(2021\)07Rev1](#)

Mise à jour du manuel sur les droits de l'homme et l'environnement (2<sup>ème</sup> édition), Compilation of contributions received from CDDH-ENV members and observers

[CDDH-ENV\(2021\)03Rev](#)

Éléments préliminaires pour examen en vue d'un éventuel futur instrument non contraignant sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement

[CDDH-ENV\(2021\)08](#)

Drafting proposals for a preliminary text of a non-binding instrument on human rights and the environment, Compilation of contributions received from CDDH-ENV members and observers

[CDDH-ENV\(2021\)04Rev1](#)  
(uniquement en anglais)

*Legal survey on existing principles and standards to be used as a background document by the Drafting Group on Human Rights and Environment (CDDH-ENV), Prepared by Juliëtte RIERINK (LL.M.), Human Rights Research Consultant*

[Publication du CDDH « Protection environnementale et droits de l'homme »](#)

**POINT 5 : SOCIÉTÉ CIVILE ET INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME**

*La Présidente du Groupe de rédaction sur la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme (CDDH-INST) Mme Krista OINONEN (Finlande) informera de l'adoption par les Délégués des Ministres le 31 mars 2021 de la [Recommandation CM/Rec\(2021\)1](#) du Comité des Ministres aux États membres sur le développement et le renforcement d'institutions nationales des droits de l'homme efficaces, pluralistes et indépendantes, ainsi que des suites données ou envisagées pour sa mise en œuvre. Elle évoquera notamment la réunion à haut niveau organisée en ligne le 26 avril 2021 conjointement par ENNHRI, la Présidence allemande du Comité des Ministres et le CDDH pour promouvoir le nouvel instrument.*

**POINT 6 : INTERDICTION DU COMMERCE DES BIENS POUVANT ÊTRE UTILISÉS POUR LA TORTURE ET LA PEINE DE MORT**

*La Rapporteuse du CDDH, Mme Nicola WENZEL (Allemagne) informera de l'adoption par les Délégués des Ministres le 31 mars 2021 de la [Recommandation CM/Rec\(2021\)2](#) du Comité des Ministres aux États membres sur les mesures contre le commerce de biens pouvant être utilisés pour la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et pour la peine de mort, ainsi que des*

<i>suites données ou envisagées pour sa mise en œuvre. Elle évoquera notamment le <a href="#">Webinaire</a> organisé le 17 mai 2021 conjointement par Amnesty International, The Omega Research Foundation, la Présidence allemande du Comité des Ministres et le CDDH pour promouvoir le nouvel instrument.</i>	
<b>POINT 7 : DROITS DE L'HOMME ET ENTREPRISES</b>	
<i>Le CDDH sera invité à examiner le projet de rapport sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)3 sur les droits de l'homme et les entreprises</i>	
<a href="#">CDDH(2021)13</a>	Projet de rapport sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)3 sur les droits de l'homme et les entreprises
<b>POINT 8 : MESURES CONTRE LA TRAITE À DES FINS D'EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL</b>	
<i>Le Secrétariat informera du mandat donné par les Délégués des Ministres en avril 2021<sup>2</sup> au Comité de rédaction sur la traite à des fins d'exploitation par le travail (DH-TET), chargé d'élaborer un projet de Recommandation du Comité des Ministres avant le 30 juin 2022. A la lumière des suggestions du Bureau, le CDDH sera invité à désigner 5 membres du DH-TET.</i>	
<a href="#">CDDH(2021)05</a>	Mandat du DH-TET
<a href="#">CDDH(2021)05add</a>	Liste de candidats
<b>POINT 9 : PRÉPARATION DU PROGRAMME d'ACTIVITÉS DU CDDH POUR 2022 – 2025</b>	
<i>À la lumière des suggestions du Bureau (105<sup>e</sup> réunion, 27–28 mai 2021) le CDDH sera invité à échanger des vues sur son programme d'activités pour 2022 – 2025.</i>	
<a href="#">CDDH(2021)06</a>	Document préparé par le Secrétariat incluant les suggestions du Bureau (105 <sup>e</sup> réunion, 27-28 mai 2021)
<b>POINT 10 : ACCES AUX DOCUMENTS PUBLICS</b>	
<i>Le Secrétariat informera le CDDH sur les travaux de mise en route des mécanismes de suivi prévus par la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics (<a href="#">STCE n° 205</a>) à la suite de son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2020.</i>	
<a href="#">CDDH(2020)12</a>	Informations du Secrétariat
<b>POINT 11 : ÉGALITE DE GENRE</b>	
<i>Le CDDH sera informé par son Rapporteur sur l'égalité de genre, M. Philippe WERY (Belgique) sur le projet de fiche thématique proposée pour être utilisée par les instances subordonnées au CDDH.</i>	
<a href="#">CDDH(2021)04</a>	Prise en compte de la dimension d'égalité de genre dans les travaux du CDDH et de ses instances subordonnées
<b>POINT 12 : BIOÉTHIQUE</b>	
<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues avec la Secrétaire du Comité de bioéthique (DH-BIO) Mme Laurence LWOFF sur les travaux en cours et à venir du DH-BIO.</i>	

<sup>2</sup> 1401<sup>e</sup> réunion, 14 – 15 avril 2021.

<a href="#">DH-BIO / AbrRAP18</a>	Rapport abrégé de la 18 <sup>e</sup> réunion du Comité de bioéthique (DH-BIO) (1 – 4 juin 2021)
<b>POINT 13 : CONVENTIONS</b>	
<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues sur l'entrée en vigueur prochaine du Protocole n°15 à la CEDH (1<sup>er</sup> août 2021) suite à sa ratification par l'Italie le 21 avril 2021 et sur l'état des signatures et des ratifications des autres instruments sous la responsabilité du CDDH, en particulier concernant le Protocole n°16 à la CEDH.</i>	
<a href="#">CDDH(2021)07</a>	Informations du Secrétariat
<b>POINT 14 : POINTS FOCaux</b>	
<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues sur les éventuelles informations fournies par les points focaux qui le représentent dans d'autres instances / événements.</i>	
<a href="#">CDDH(2021)08</a>	Informations des points focaux représentant le CDDH dans d'autres instances / événements
<b>POINT 15 : INVITÉS</b>	
<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues sur les éventuels invités aux prochaines réunions du CDDH.</i>	
CDDH-BU(2021)R105 (voir lien vers document, Point 1 ci-dessus)	Rapport de la 105 <sup>e</sup> réunion du Bureau (27 – 28 mai 2021)
<b>POINT 16 : PUBLICATIONS</b>	
<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues sur les publications récentes et à venir.</i>	
<a href="#">Site internet des publications du CDDH</a>	
<b>POINT 17 : CALENDRIER</b>	
<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues sur le projet de calendrier pour le deuxième semestre 2021 et le premier semestre 2022, à la lumière des suggestions que le Bureau fera lors de sa réunion de mai 2021.</i>	
CDDH-BU(2021)R105, Annexe IX (voir lien vers document, Point 1 ci-dessus)	Propositions du Bureau
<b>POINT 18 : REMERCIEMENTS</b>	
<b>POINT 19 : QUESTIONS DIVERSES</b>	
<a href="#">CDDH(2021)03</a>	Commentaires éventuels du CDDH sur l'avant-projet de Recommandation CM/Rec(2021)X du Comité des Ministres aux États membres sur les mesures visant à protéger les adolescents contre la radicalisation aux fins de terrorisme



**PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX**  
de la 94<sup>e</sup> réunion du CDDH (15 –18 juin 2021)

<b>MARDI 15 juin</b>	<b>MERCREDI 16 juin</b>	<b>JEUDI 17 juin</b>	<b> VENDREDI 18 juin</b>
<i>10h00</i>	<i>10h00</i>	<i>10h00</i>	<i>10h00</i>
Séminaire <i>Pluricourts</i>	<p><u>Point 1</u> Ouverture, adoption ordre du jour et ordre des travaux</p> <p><u>Point 2</u> Recommandations APCE</p> <p><u>Point 3</u> Système de la Convention</p>	<p><u>Point 3</u> (si nécessaire) Système de la Convention</p> <p>3.2 Groupe 47+1 Adhésion UE à la Convention</p> <p><u>Point 4</u> Environnement et droits de l'homme</p>	<p><u>Point 11</u> Egalité de genre</p> <p><u>Point 13</u> Conventions</p> <p><u>Point 14</u> Points focaux</p> <p><u>Point 15</u> Invités</p>
<i>12h00 – 14h00 Pause déjeuner</i>	<i>12h30 – 14h00 Pause déjeuner</i>	<i>12h30 – 14h00 Pause déjeuner</i>	<i>12h30 – 14h00 Pause déjeuner</i>
Séminaire <i>Pluricourts</i>	<p><u>Point 12</u> Bioéthique</p> <p><u>Point 3</u> Système de la Convention</p>	<p><u>Point 5</u> Société civile et institutions nationales des droits de l'homme</p> <p><u>Point 6</u> Interdiction commerce des biens utilisés pour la torture</p> <p><u>Point 7</u> Droits de l'homme et entreprises</p> <p><u>Point 8</u> Traite à des fins d'exploitation par le travail</p> <p><u>Point 9</u> Programme activités 2022 - 2025</p> <p><u>Point 10</u> Accès aux documents publics</p>	<p><u>Point 16</u> Publications</p> <p><u>Point 17</u> Calendrier</p> <p><u>Point 18</u> Remerciements</p> <p><u>Point 19</u> Questions diverses</p> <p><b>Adoption du projet de rapport abrégé</b></p>
<i>17h00 fin du séminaire</i>	<i>16h30 fin de session</i>	<i>16h30 fin de session</i>	<i>16h30 fin de session</i>



Annexe I**Projet de Programme  
Séminaire *Pluricourts*****Mise en œuvre effective de la Convention européenne des droits de l'homme  
– améliorer le dialogue et la coordination au niveau national**

coorganisé par le Centre pour l'étude des rôles légitimes du pouvoir judiciaire dans l'ordre mondial (*PluriCourts*), Université d'Oslo, et le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)

Strasbourg, 15 juin 2021 par visioconférence

**10:00 Allocutions d'ouverture et de bienvenue**

*M. Christophe POIREL*, Directeur des droits de l'homme (DGI), Conseil de l'Europe (10 min)  
*M. Robert SPANO*, Président de la Cour européenne des droits de l'homme (10 min)  
*M. Morten RUUD*, Président du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) (10 min)

**10:30 L'exécution des arrêts de la Cour de Strasbourg en tant que pierre angulaire de la mise en œuvre de la Convention au niveau national**

*Cette session examinera les principaux problèmes qui se posent au stade de l'exécution des arrêts, notamment ceux liés aux capacités nationales, aux ressources, aux plans d'action et à la volonté politique.*

**Intervention introductive :** *M<sup>me</sup> Clare OVEY*, Cheffe du Service de l'exécution des arrêts, Conseil de l'Europe (10 min)

**Orateurs :**

*Un agent de Gouvernement (expériences nationales de restrictions/barrières concernant les structures et mécanismes pour l'exécution des arrêts) (10 min)*

*Un agent de Gouvernement (expériences nationales de restrictions/barrières concernant les structures et mécanismes pour l'exécution des arrêts) (10 min)*

*Mme Debbie KOHNER*, Secrétaire Générale, Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI) (barrières/restrictions rencontrées par les INDH dans leur participation au processus d'exécution des arrêts) (10 min)

*Mme Başak ÇALI*, Professeure, Hertie School, Berlin (Allemagne) (10 min)

**Discussion** et intervention par *M. Matthew SAUL*, Professeur associé, Université norvégienne des sciences appliquées (Norvège) et *M. Øyvind STIANSEN*, Chercheur postdoctoral, Université d'Oslo (Norvège) (30 min)

**12:00****PAUSE DÉJEUNER**

## 14:00 La coordination inter-institutionnelle et le dialogue multipartite en tant que conditions préalables à l'exécution efficace des arrêts

*Tout en reconnaissant que les conditions pour l'exécution efficace des arrêts de la Cour de Strasbourg varient d'un État à l'autre et qu'il n'existe pas une stratégie unique, cette session cherchera à identifier les bonnes pratiques pour établir, construire et renforcer les relations de travail conduisant à de meilleurs résultats. Cette session invitera les agents de gouvernement à partager leurs expériences sur la diffusion d'informations parmi les agences de gouvernement et autres parties prenantes, la préparation et la soumission des plans d'action dans les délais, et la surveillance des progrès réalisés dans l'exécution des arrêts.*

**Intervention introductive:** *M. Philip LEACH*, Professeur, Université du Middlesex (Royaume-Uni) (5 min)

### Orateurs :

*M. Vit Alexander Schorm*, Président du groupe de rédaction sur le renforcement de la mise en œuvre au niveau national du système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-V) (*partage des meilleures pratiques pour la création d'un groupe de travail multipartite – Comité d'experts sur l'exécution des arrêts de la Cour et la mise en œuvre de la Convention*) (10 min)

*M. Murray HUNT*, Conseiller juridique auprès du Comité parlementaire mixte des droits de l'homme du Royaume-Uni (*intégrer la responsabilité de l'exécutif pour les questions d'exécution dans le contrôle législatif et l'approbation du budget*) (10 min)

*M. Leif BERG*, Chef du pôle gestion des connaissances – Conseiller juridique principal, Direction du Jurisconsulte (*le rôle du dialogue avec les juridictions nationales suprêmes dans la promotion de l'application de la Convention au niveau national*) (10 min)

*Dr Marcin SZWED*, Juriste, Strategic Litigation Programme, Fondation Helsinki pour les droits de l'homme (*partage de bonnes expériences d'engagement de l'exécutif, du Parlement ou des tribunaux nationaux*) (10 min)

**Discussion et intervention** de *M<sup>me</sup> Janneke GERARDS*, Professeur, Faculté de droit d'Utrecht (Pays-Bas) (10 min) et *M. Fredrik SUNDBERG*, ancien Chef du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (10 min)

## 15:30 Tirer pleinement parti de la coopération avec le Conseil de l'Europe

*Le Conseil de l'Europe fournit un soutien à ses États membres sur un large éventail de mesures générales pouvant être requises pour l'exécution des arrêts de la Cour, allant des amendements à la Constitution, réformes législatives, changements dans la pratique judiciaire, à la formation des agents des forces de l'ordre, des juges, des procureurs et d'autres acteurs. Comment les États membres peuvent-ils profiter pleinement de ce soutien ?*

**Intervention introductive :** *M. Mikhail LOBOV*, Chef du Service de la mise en œuvre des standards en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique, Direction Générale Droits de l'homme et État de droit (DGI), Conseil de l'Europe (10 min)

### Orateurs :

*M. Pavlo PUSHKAR*, Chef de Division, Service de l'exécution des arrêts de la CEDH, Conseil de l'Europe (*partage de bonnes pratiques dans ses projets de coopération*) (10 min)

*Mme Simona GRANATA-MENGHINI*, Secrétaire de la Commission européenne pour la Démocratie par le droit (« la Commission de Venise ») (*partage de bonnes pratiques dans ses projets de coopération contribuant à l'exécution des arrêts*) (10 min)

*M. Hans-Jörg BEHRENS*, Président du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC) (*mise en évidence de l'approche holistique du CDDH du fonctionnement du système de la Convention et de l'attention spéciale portée à l'exécution des arrêts, ainsi que du rôle du CDDH en tant que forum pour le partage des meilleures pratiques entre les agents de gouvernement*) (10 min)

**Discussion** (30 min)

#### **17:00 Points clés et conclusion du séminaire**

*M. Geir ULFSTEIN*, PluriCourts

Annexe II**Avant-projet de calendrier**

Tel que proposé par le Bureau en mai 2021 pour examen par le CDDH en juin 2021.

<b>2021 (2<sup>e</sup> semestre)</b>	
10 <sup>e</sup> réunion du Groupe de négociation ad hoc du CDDH et la Commission européenne sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (« 47+1 »)	29 juin – 2 juillet
<i>Ouverture de l'Année Judiciaire</i>	10 septembre
1 <sup>e</sup> réunion du Comité de rédaction sur la traite à des fins d'exploitation par le travail (DH-TET)	15 – 17 Septembre
4 <sup>e</sup> réunion du Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (DH-SYSC-IV)	22-24 septembre
1 <sup>e</sup> réunion de la Consultation des Parties pour l'élection des membres du Groupe Accès à l'information du Conseil de l'Europe	29-30 septembre
11 <sup>e</sup> réunion du Groupe de négociation ad hoc du CDDH et la Commission européenne sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (« 47+1 »)	5-8 octobre
3 <sup>e</sup> réunion du Groupe de rédaction sur le renforcement de la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-V)	6-8 octobre
8 <sup>e</sup> réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG)	12-14 octobre
106 <sup>e</sup> réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH-BU)	21-22 octobre
7 <sup>e</sup> réunion du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC)	26-28 octobre
2 <sup>e</sup> réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV)	27-29 octobre
19 <sup>e</sup> réunion du Comité de Bioéthique (DH-BIO)	2-5 novembre
<i>Réunion des Agents du Gouvernement avec le Greffe de la Cour</i>	22 novembre
95 <sup>e</sup> réunion du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)	23-26 novembre
2 <sup>e</sup> réunion du Comité de rédaction sur la traite à des fins d'exploitation par le travail (DH-TET)	[Novembre/décembre]
1 <sup>e</sup> réunion du Groupe Accès à l'information du Conseil de l'Europe	6-7 décembre (à confirmer)
12 <sup>e</sup> réunion du Groupe de négociation ad hoc du CDDH et la Commission européenne sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (« 47+1 »)	7-10 décembre

<b>2022 (1<sup>e</sup> semestre)</b>	
3 <sup>e</sup> réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV)	Fin janvier
5 <sup>e</sup> réunion du Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (DH-SYSC-IV)	Début février
9 <sup>e</sup> réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG)	Mi-février
3 <sup>e</sup> réunion du Comité de rédaction sur la traite aux fins d'exploitation par le travail (DH-TET)	[Février]
1 <sup>e</sup> réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'intelligence artificielle (CDDH-INTEL)	Fin février
4 <sup>e</sup> réunion du Groupe de rédaction sur le renforcement de la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-V)	Mars
1 <sup>e</sup> réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et les crises sanitaires (CDDH-COVID)	Mars
13 <sup>e</sup> réunion du Groupe de négociation ad hoc du CDDH et la Commission européenne sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (« 47+1 »)	[...]
14 <sup>e</sup> réunion du Groupe de négociation ad hoc du CDDH et la Commission européenne sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (« 47+1 »)	[...]
4 <sup>e</sup> réunion du Comité de rédaction sur la traite aux fins d'exploitation par le travail (DH-TET)	[Avril]
107 <sup>e</sup> réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH-BU)	Fin avril
96 <sup>e</sup> réunion du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)	Juin